

Compte rendu du conseil municipal de Trédrez-Locquémeau du 8 avril 2021

Convocation en date du 1^{er} avril 2021.

Le conseil municipal s'est réuni, le 8 avril 2021, à 18 h 00, sous la présidence de Monsieur Le Jeune, Maire, à la salle Louis Cado en raison des mesures sanitaires prises en période de Covid-19.

Présents : Joël LE JEUNE, Patrick JORAND, Mariannick LEBON, Vincent CADREN, Elsa BRIAND, Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE, Jean-Michel VANDERPLANCKE, Catherine MARSHALL, Thierry MOREL, Cécile DUVAL-BLAIZE, Elise BUREAU, Pierre MICHALET, Françoise PERRIN, Frédéric PERREAU, Enora LE JEUNE, Jean-Pierre DORKEL (Trésorier).

Secrétaire de séance : Catherine MARSHALL

M. Le Jeune a introduit la séance en informant le conseil du fonctionnement des services de la commune suite aux récentes annonces gouvernementales de re-confinement :

- l'école accueille les enfants prioritaires avec une continuité de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire, tandis que le service technique, le secrétariat et l'agence postale communale fonctionnent normalement.

Il a également annoncé l'arrivée d'Enora Le Jeune en tant que conseillère municipale en remplacement de Mélanie Harroué, démissionnaire pour raisons personnelles.

Après la lecture du registre de délibérations du 11 mars 2021, Mme Perrin a fait savoir qu'elle refusait de le signer car elle ne valide pas le compte-rendu du conseil municipal.

SÉANCE BUDGÉTAIRE : COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 ET BUDGETS PRIMITIFS 2021

1- Vote du compte de gestion 2020 alimentation en eau potables

Le conseil a adopté à l'unanimité le compte de gestion 2020 de l'alimentation en eau potable présenté par le Trésorier (receveur municipal), Jean-Pierre Dorkel.

Le compte administratif 2019, de clôture, avait été voté en février 2020, les dernières écritures présentées au compte de gestion 2020 correspondent uniquement à des opérations de transfert de l'actif et du passif réalisées par la Trésorerie.

Le résultat cumulé du budget (+ 131 472,58 € en fonctionnement et - 10 030,55 € en investissement) a été intégré au budget de la commune en 2020.

Mme Perrin a demandé si une convention a été signée entre LTC et la commune concernant ce transfert. M. Le Jeune a répondu qu'il s'agit d'une compétence obligatoire de l'agglomération, qui ne nécessite en conséquent pas de convention. M. Dorkel précise que le transfert a fait l'objet d'un procès-verbal.

2-Vote du compte de gestion et du CA 2020 Port de plaisance

Le conseil a examiné le compte administratif 2020 du port de plaisance, conforme au compte de gestion du receveur municipal.

EXPLOITATION	Dépenses	30 887,15 €
	Recettes	28 629,64 € 4 886,45 € excédent reporté

Résultat année 2020 : -2 257,51 €

et un résultat cumulé à affecter au BP 2021 : +2 628,94 €, sans besoin d'affectation aux investissements 2021

INVESTISSEMENT	Dépenses	15 675,47 €
	Recettes	16 724,93 € 13 516,93 € excédent reporté

Résultat année 2020 : +1 049,46 €

et un résultat cumulé à affecter au BP 2021 : +14 566,39 €

Ce budget est caractérisé par un important transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement en raison de la contrainte d'amortissement. Vincent Cadren rappelle qu'un transfert exceptionnel de 4 207 € de la section d'investissement vers la section de fonctionnement a permis de compenser le manque à gagner correspondant à l'octroi de la gratuité pour la location corps-morts des plaisanciers pendant le 1^{er} confinement (2 mois).

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité, le compte administratif est adopté par 13 voix pour et deux abstentions (Elise Bureau et Françoise Perrin) tandis que l'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité.

3- Vote du budget primitif 2021 du Port de plaisance.

Le budget primitif est présenté par Vincent Cadren et adopté à l'unanimité.

Section de fonctionnement : 33 000 €

Section d'investissement : 31 055 €

Le budget ne présente pas d'affectation en réserves d'investissement mais un excédent de fonctionnement reporté de 2 628,94€.

Françoise Perrin a suggéré de faire payer l'utilisation de la cale du port de plaisance pour la mise à l'eau des bateaux, en communiquant largement sur la redevance existante, afin de générer des recettes de fonctionnement ; elle a également interrogé le conseil sur la possibilité de mettre en place une aire de carénage.

Sur le premier point, Vincent Cadren a répondu qu'il est interdit de taxer l'accès à la mer dans le département, et qu'un système de macaron taxant le stationnement des voitures avec remorques au port a été mis en place, dont la communication pourrait être renforcée.

Concernant le carénage, il précise qu'une telle infrastructure devrait être envisagée à l'échelle de la baie de Lannion.

Elise Bureau a évoqué la possibilité de mettre en places des aires de carénage mobile à l'échelle de LTC.

4- Vote du compte de gestion et du CA 2020 des pompes du port de pêche

Le conseil a examiné le compte administratif 2020 des pompes du port de pêche, conforme au compte de gestion du receveur municipal.

EXPLOITATION	Dépenses	40 103,26 € 8 462,05 € (déficit reporté)
	Recettes	37 293,95 €

Résultat année 2020 : -2 809,31 €

et un résultat cumulé de -11 271,36 € reporté au BP 2021.

INVESTISSEMENT	Dépenses	10 695,00 €
	Recettes	1 395,00 € 9 820,92 € excédent reporté

Résultat année 2020 : -9 300,00 €

et un résultat cumulé de 520,92 € à affecter au BP 2021.

Le produit de la vente de gazole a baissé en 2020, ce qui peut s'expliquer par la crise sanitaire qui a engendré une forte baisse du prix du gazole au 1^{er} semestre 2020, l'arrêt de l'activité de pêche pendant cette période, mais aussi parce que certains bateaux se sont approvisionnés ailleurs. La situation devrait se résorber en 2021 avec un effet tarifs (hausse du prix du carburant) conjugué à un effet volume : davantage de pêcheurs s'approvisionneront à Locquémeau.

En réponse à Elise Bureau, Vincent Cadren a précisé que le prix du gazole aux pompes du port correspond au prix d'achat détaxé auquel est ajouté une marge, fixée par délibération, située entre 10 % et 15% de ce prix.

Vincent Cadren a ensuite répondu aux interrogations concernant la fuite accidentelle de 600 litres de gazole survenue sur la canalisation des pompes du port, lié à la casse de la canalisation, rappelant qu'il n'a pas été possible d'obtenir un dédommagement des frais de remplacement de cette canalisation auprès de l'assurance.

Le compte de gestion, le compte administratif des pompes du port et l'affectation du résultat ont été adoptés à l'unanimité.

5- Vote du budget primitif 2021 Pompes du port

Section de fonctionnement : 84 200 €

Section d'investissement : 4 160 €

Le budget est adopté à l'unanimité.

6- Vote du compte de gestion et du CA 2020 de la Commune

Le conseil a examiné le compte administratif 2020 de la Commune, conforme au compte de gestion du receveur municipal.

FONCTIONNEMENT	Dépenses	1 373 611,28 €
	Recettes	1 663 834,47 € 140 102,59 € excédent reporté

Résultat année 2020 : 290 223,19 €

et un résultat cumulé de : 430 325,78 €

duquel est prélevé 342 501,52 € pour une affectation aux investissements 2021, le solde, 87 824,26 €, sera repris en recette de fonctionnement.

INVESTISSEMENT	Dépenses	808 757,43 €
		235 383,91 € déficit reporté
	Recettes	718 095,82 €

Résultat année 2020 : 90 661,61 €

et un résultat cumulé : 326 045,52 €

Détail compte administratif Commune

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Chapitre	Libellé	% du total	CA 2019	CA 2020	Evol /CA 2019
014	Atténuation de produits	2,9%	7 957,00	39 577,00	397,39%
011	Charges à caractère général	26,1%	386 445,51	358 984,29	-7,11%
012	Charges de personnel	43,4%	548 406,47	596 458,25	8,76%
65	Autres charges de gestion courante	10,0%	162 833,95	137 049,94	-15,83%
66	Charges financières	2,9%	47 948,12	40 398,02	-15,75%
67	Charges exceptionnelles	10,0%	5 219,40	136 728,58	2519,62%
042	Opérations d'ordre entre sections	4,7%	52 192,86	64 415,20	23,42%
TOTAL		100%	1 211 003,31	1 373 611,28	13,43%

RECETTES					
Chapitre	Libellé	% du total	CA 2019	CA 2020	Evol /CA 2019
013	Atténuation de charges	1,3%	12 085,83	22 924,38	89,68%
70	Produits du domaine	5,4%	100 384,21	97 442,11	-2,93%
73	Impôts et taxes	46,6%	815 459,36	840 959,57	3,13%
74	Dotations et participations	29,8%	478 741,61	538 366,28	12,45%
75	Autres produits de gestion courante	3,3%	71 624,66	59 477,53	-16,96%
76	Produits financiers	0,0%	1,92	1,44	-25,00%
77	Produits exceptionnels	0,4%	778,91	6 962,62	793,89%
002	Résultat de fonctionnement reporté	7,8%	223 792,40	140 102,59	-37,40%
042	Opérations d'ordre entre sections	5,4%	70 963,41	97 700,54	37,68%
TOTAL		100%	1 773 832,31	1 803 937,06	1,70%

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
Chapitre	Libellé	Budgeté 2020	CA 2020	% réalisé
20	Immobilisations incorporelles	17 104	17 102,50	100,0%
204	Subventions d'équipement versées	109 400	3 972,88	3,6%
21	Immobilisations corporelles	629 815	388 806,61	61,7%
23	Immobilisations en cours	512 341	142 919,17	27,9%
16	Emprunts et dettes	160 000	158 255,73	98,9%
020	Dépenses imprévues	3 945,99		0,0%
040	Opérations d'ordre entre sections	81 610,00	97 700,54	119,7%
001	Déficit d'investissement	235 383,91	235 383,91	100,0%
45	Opération pour compte de tiers	8 000,00		
TOTAL		1 757 600,00	1 044 141,34	59,4%

RECETTES				
Chapitre	Libellé	Budgeté 2020	CA 2020	% réalisé
1068	Excédent de fonct. capitalisé	564 229,54	564 229,54	100,0%
10	Dotations, fonds divers	53 203	50 136,66	94,2%
13	Subventions d'investissement	238 656	38 497,38	16,1%
16	Emprunts et dettes	539 160,92	0,00	0,0%
165	Dépôt et cautionnement reçus	900,00	810,28	90,0%
021	Autofinancement	288 850		0,0%
024	Produits des cessions	20 000	0,00	0,0%
45	Opération pour compte de tiers	8 000,00	0,00	0,0%
040	Opérations d'ordre entre sections	44 600	64 415,20	144,4%
23	Immobilisations en cours		6,76	
TOTAL		1 757 600,00	718 095,82	40,9%

M. Le Jeune a rappelé le contexte particulier de l'année 2020 expliquant le décalage de plusieurs projets d'investissements : le confinement lié à l'épidémie de covid-19 a engendré une interruption des travaux et un arrêt du service technique. Les élections municipales ont également impacté l'année budgétaire.

En section de **fonctionnement** :

-Les dépenses de personnel ont augmenté en raison de l'augmentation du temps de travail à l'école (ouverture de la 5^e classe et temps de désinfection supplémentaires Covid-19), et du remplacement de trois agents au secrétariat. L'augmentation des dépenses de charges exceptionnelles correspond au transfert du résultat du budget eau potable à LTC.

Les autres charges ont baissé ou sont stables.

-Les recettes du produit des impôts et taxes ont augmenté de 3,31% sans hausse des taux, ainsi que les dotations (notamment les dotations de l'Etat).

En section d'**investissement**,

Les principales dépenses ont concerné :

- L'extension des vestiaires et tribunes du terrain de foot
- Le programme de voirie
- Les travaux dans les églises

Plusieurs projets d'investissements ont été reportés sur l'année 2021.

Emprunt contracté en 2020 : 0 €

Françoise Perrin s'est interrogée sur le paiement de l'euro symbolique à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour l'usufruit du commerce multiservices. Le paiement n'a pas encore été réalisé. L'engagement de la commune est de 125.000€ pour un transfert avant 2027.

Le compte de gestion a été adopté à l'unanimité et le compte administratif par 13 voix pour et 2 abstentions.

L'affectation du résultat a été adopté à l'unanimité.

7- Vote des taux d'imposition

Les taux, stables depuis 2009, sont adoptés par 3 voix pour et 2 abstentions (Elise Bureau et Françoise Perrin, qui a demandé si une baisse des taux avait été envisagée). Ce à quoi M. Joël Le Jeune et M Vincent Cadren ont répondu qu'une telle baisse serait démagogique et irréaliste compte tenu des investissements à venir.

TH : 15.94

TFPB : 20.84 (part communale) + 19,53 (la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée à partir de 2021 par le transfert aux communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties).

TFNB : 72.99

8- Vote du BP 2021 de la Commune

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Chapitre	Libellé	% du total	BP 2020	BP 2021	Evol /BP 2020
014	Atténuation de produits	2,3%	41 400	40 500	-2,17%
011	Charges à caractère général	22,1%	398 531	389 065	-2,38%
012	Charges de personnel	38,7%	590 000	680 000	15,25%
65	Autres charges de gestion courante	8,9%	154 300	156 452	1,39%
66	Charges financières	2,3%	42 000	41 000	-2,38%
67	Charges exceptionnelles	0,3%	137 473	5 400	-96,07%
022	Dépenses imprévues	0,7%	13 146	12 839	-2,34%
023	Autofinancement	22,6%	272 850	397 834	45,81%
042	Opérations d'ordre entre sections	1,9%	44 600	33 910	-23,97%
TOTAL			1 694 300	1 757 000	3,70%

RECETTES					
Chapitre	Libellé	% du total	BP 2020	BP 2021	Evol /BP 2020
013	Atténuation de charges	1,1%	10 000	20 131	101,31%
70	Produits du domaine	5,9%	80 556	103 450	28,42%
73	Impôts et taxes	49,2%	819 261	864 879	5,57%
74	Dotations et participations	30,9%	526 296	543 486	3,27%
75	Autres produits de gestion courante	3,3%	52 000	58 500	12,50%
77	Produits exceptionnels	0,1%	474	2 000	321,94%
042	Opérations d'ordre entre sections	4,4%	65 610	76 730	16,95%
002	Excédent de fonctionnement reporté	5,0%	140 103	87 824	-37,31%
TOTAL			1 694 300	1 757 000	3,70%

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
Chapitre	Libellé	Reports 2020	Propositions nouvelles 2021	Reports + BP 2020
20	Immobilisations incorporelles		7 588	7 588
204	Subventions d'équipement versées	95 600	50 000	145 600
21	Immobilisations corporelles	64 286	631 399	695 684
23	Immobilisations en cours	148 656	580 174	728 830
16	Emprunts et dettes		175 000	175 000
020	Dépenses imprévues		9 262	9 261
040	Opérations d'ordre entre sections		76 730	76 730
001	Déficit d'investissement reporté		326 046	326 045
45	Opération pour compte de tiers	8 000	17 700	25 700
TOTAL		316 542 €	1 873 898,00 €	2 190 440 €

RECETTES				
Chapitre	Libellé	Reports 2020	Propositions nouvelles 2021	Reports + BP 2020
10-1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		342 502	342 502
10	FCTVA et TA		70 619	70 619
13	Subventions d'investissement	198 486	547 731	746 217
16	Dépôts et cautionnement		900	900
16	Emprunts et dettes	93 600	472 159	565 759
021	Autofinancement		397 834	397 834
040	Opérations d'ordre entre sections		33 910	33 910
45	Opérations pour compte de tiers	8 000	17 700	25 700
024	Cessions d'immobilisation		7 000	7 000
TOTAL		300 086	1 890 354	2 190 440

En section de **fonctionnement** :

-Les charges sont globalement maîtrisées, malgré une augmentation des charges de personnel de 15,25%, résultant de besoins supplémentaires à l'école (ouverture d'une 5^e classe et temps de désinfection Covid), des remplacements au secrétariat et du recrutement d'un agent au centre nautique à compter du 21 juin 2021.

-Concernant les recettes, l'excédent cumulé de 2020 est repris à hauteur de 87 824 € (après affectation de 342 502 € en investissement). Les dotations de l'Etat sont en hausse de plus de 2%, avec pour la deuxième année consécutive l'attribution de la dotation de solidarité rurale « cible ». L'augmentation des produits fiscaux est liée à la croissance des bases, les taux restants stables depuis 2009).

En section d'**investissement**,

Les travaux comprendront les reports de l'année 2020, notamment l'extension des vestiaires du terrain de foot, le boulodrome, l'aménagement du bourg de Trédrez et la 1^{ère} phase de l'aménagement du haut du bourg de Locquémeau.

Sont également prévus :

- La première phase de la réhabilitation du centre nautique du Vorlenn
- La rénovation énergétique de la mairie
- La restauration du tennis
- L'enfouissement des réseaux Hent Kroas ar Bodeg
- La réfection du chemin de Rigourhant
- La réfection de la cale et de l'enrochement de Roscoulac'h

- La participation pour les travaux d'accès au le lotissement de Min Gwenn
- L'acquisition de matériel pour la mairie et pour les services techniques
- La poursuite des travaux dans les deux églises
- Les travaux de voirie et sur le réseau d'eaux pluviales
- L'acquisition de matériel pour l'école et la cantine, et l'aménagement d'un jardin à l'école.
- Des travaux dans les logements communaux et au camping.

Elise Bureau a demandé des précisions sur l'enfouissement des réseaux de fibre optique : M. Le Jeune a répondu que l'enfouissement est prévu dans certains secteurs (aux Quatre Chemins, au bourg de Trédrez et de Locquémeau où des fourreaux sont prévus ou déjà en place (le bourg de Locquémeau sera concerné par le déploiement de la fibre dans une tranche ultérieure). La desserte sera faite en aérien pour les autres secteurs. Un travail est actuellement en cours à ce sujet entre le Syndicat départemental d'énergie et Axione, l'entreprise chargée du déploiement sur le territoire.

Pierre Michalet a souhaité savoir si des dispositifs visant à favoriser l'accès aux primo-accédants au lotissement de Min Gwenn seraient mis en place. M. Le Jeune s'est déclaré favorable à une telle aide, précisant que cette question sera abordée lorsque la Société Publique Locale d'Aménagement présentera le budget finalisé de l'opération.

Françoise Perrin a regretté les priorités retenues pour le budget, notamment le tennis et le boulodrome, et le manque de visibilité sur les projets à moyen terme tels que la reprise du commerce multi-services, ce qui permettrait de prendre position sur les emprunts notamment.

Le budget primitif 2021 est adopté par 13 voix pour et 2 voix contre (Elise Bureau et Françoise Perrin).

9- Emprunt 2021

M. Le Jeune a présenté la consultation des banques relative à l'emprunt, précisant que la commune n'a pas contracté d'emprunt en 2019 et 2020. Le conseil, par 13 voix pour et 2 abstentions (Elise Bureau et Françoise Perrin) a adopté la proposition du Crédit Mutuel de Bretagne avec un taux de 0,66 % pour un emprunt de 400 000 € sur 20 ans, avec des échéances trimestrielles.

10- SPLA-Cession d'actions par LTC à la commune de Kermaria Sulard.

Afin de permettre l'entrée de la commune de Kermaria-Sulard au sein de la SPLA, le conseil a approuvé à l'unanimité la cession par LTC de 1078 actions à Kermaria-Sulard, pour un montant total de 539 €.

11- Lutte contre les frelons asiatiques

Après avoir pris connaissance de la consultation menée par la responsable du service technique, le conseil a validé à l'unanimité la proposition de l'entreprise SOS Trégor Guêpes Frelons pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

12- Accastillage 2021

La proposition de l'entreprise Carlier pour le matériel du port de plaisance, pour un montant de 9 070,40 € HT (10 884,48 € TTC) est adoptée à l'unanimité.

13- Démarche d'adressage de la commune

M. le Maire a fait part au conseil de la nécessité d'établir un plan d'adressage de la commune (numérotage et dénomination des voies et hameaux) afin de faciliter le repérage au sein de la commune, faciliter l'intervention des services de secours et la gestion des livraisons en tous genres, et permettre le déploiement de la fibre. Le plan a commencé au bourg de Trédrez et dans le quartier de la Voie Romaine.

Questions diverses :

*** Installation d'Enora Le Jeune à la Caisse des Ecoles.**

L'installation d'Énora Le Jeune à la Caisse des Ecoles, en remplacement de Mélanie Harroué, est adoptée à l'unanimité.

*** Subventions 2021 de la Commune aux budgets annexes**

Les subventions restent stables pour le CCAS (5 000 €) et pour le port de plaisance (1 200 €).

Concernant la Caisse des Ecoles, la subvention prévue au BP 2021 est de 60 200 € contre 57 000 en 2020. Cela s'explique notamment par la volonté de la commune de poursuivre l'augmentation de la proportion d'aliments bio et locaux servis à la cantine.

Les subventions de la commune aux budgets annexes sont adoptées à l'unanimité.

*** Remboursement de personnel entre budgets**

La commune facturera :

Pompes : 1 mois de salaire service technique

Port de Plaisance : 2 mois de salaire service technique + 1 mois de salaire secrétariat

Caisse des Ecoles : la totalité des salaires du personnel intervenant à la cantine et à la garderie

Le remboursement de personnel des budgets annexes au budget communal est adopté à l'unanimité.

Questions orales :

Joëlle Batlongue-Lespielle a interrogé sur la possibilité de mettre en place une aide communale pour l'achat de vélos à assistance électrique par les particuliers, l'aide de l'Etat étant conditionnée au co-financement par la collectivité locale. M. le Maire a proposé de discuter ce point ultérieurement.

Séance levée à 21h00.